

**Charles BEAUCHAMP**  
Président du Groupe  
Communiste, Républicain,  
Citoyen et Apparentés

**Didier MANIER**  
Président du Groupe Socialiste,  
Radical et Citoyen  
Ancien Président du Conseil  
général du Nord



Lille, le 26 avril 2018

**Objet : réponse commune au bilan de mi-mandat de la majorité départementale**

«CIVILITE» le Maire,

**Le Président du Conseil départemental vous a convié à l'une des réunions de rencontre avec les élus locaux qui a eu lieu courant mars-avril dans chaque arrondissement nordiste.** Il s'agissait de présenter le bilan de la majorité départementale à mi-mandat.

**A cette occasion, le Premier Vice-Président en charge des Finances vous a présenté son analyse toute personnelle et très subjective des finances départementales.** A l'entendre, le Département du Nord aurait été sauvé in extremis et en quelques mois de la mise sous tutelle préfectorale grâce aux décisions courageuses prises depuis le début du mandat en avril 2015.

**Les conclusions du Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion départementale entre 2010 et 2015, présenté en Séance Plénière du Conseil départemental le 17 octobre 2016, sont bien différentes.**

**Le Rapport public des magistrats met en exergue la forte hausse des dépenses sociales obligatoires versées pour le compte de l'Etat (Revenu de Solidarité Active / Allocation Personnalisée d'Autonomie / Prestation de Compensation du Handicap) qui « a eu pour conséquence (...) d'avoir dégradé rapidement les équilibres financiers » de la collectivité.** Avec la crise économique et les politiques de l'emploi, les dépenses au titre du Revenu de Solidarité Active ont bondi de 30 % entre 2010 et 2015. La charge de RSA pour le Nord est passée de 466 millions d'euros en 2010 à 605,9 millions d'euros en 2015. Les recettes compensatoires issues de l'Etat ont progressé de 6,5 % entre 2010 et 2015 alors que les dépenses au titre des aides à la personne ont progressé de 20,5 % sur la même période !

*Les propos de la majorité départementale sur les risques de mise sous tutelle préfectorale avant 2015 relèvent du fantasme*

*Pour la seule année 2015, le Département du Nord a dû financer sur fonds propres 454 M€ au titre du versement des allocations individuelles de solidarité*

*La non compensation par l'Etat des dépenses sociales est la cause unique des difficultés financières de l'ensemble des Départements. Le Nord n'est pas une exception.*

**Le Rapport officiel de la Chambre Régionale des Comptes présente ainsi de façon détaillée les conséquences budgétaires et comptables de la crise que le Nord a subie et, avec lui, beaucoup d'autres Départements.** Comme le décrit la motion de l'Assemblée des Départements de France adoptée lors de son congrès à Troyes en octobre 2015, « le poids croissant des dépenses sociales effectuées pour le compte de l'Etat asphyxie les Départements et leur ôte toute capacité d'action. »

**Malgré ces difficultés uniquement liées à l'inflation des allocations individuelles de solidarité, le Nord n'a jamais été en situation de faillite ou de banqueroute.** Le Département s'est toujours situé dans la moyenne de l'encours de dette par habitant ainsi que dans la moyenne de l'encours de dette rapporté aux recettes réelles de fonctionnement.

**En outre, il n'y a pas eu d'envolée des dépenses de fonctionnement.** Hors allocations individuelles de solidarité, les dépenses de fonctionnement ont été quasiment stables entre 2012 et 2014 et la part des charges de structure de la collectivité dans le budget départemental (charges de personnel et charges à caractère général) est même passée de 41,66 % en 2010 à 38,37 % en 2014.

**Il n'y a donc pas de gestion somptuaire et dispendieuse avant 2015 comme il n'y a pas de gestion efficace et vertueuse depuis.** Il y a simplement des gestions et des priorités politiques différentes entre la précédente et l'actuelle majorité départementale.

**Nous assumons notre bilan entre 2011 et 2015. La majorité départementale assume-t-elle le sien depuis 2015 ? Voici le vrai bilan de mi-mandat :**

**- Augmentation des impôts**

Malgré son engagement lors de la campagne électorale, la majorité départementale a décidé en 2016 d'augmenter de 25,7 % le taux de la taxe sur le foncier bâti plaçant le Nord à la 4<sup>ème</sup> place, au pied du podium national des champions de la hausse des impôts. Pour 2018, une moindre augmentation des impôts a été décidée. Pour autant, la hausse de la taxe sur le foncier bâti restera supérieure de + 13,07 % par rapport à 2015.

**- Transferts de charges sur les communes et intercommunalités**

La réforme du financement des salles de sport municipales utilisées par les collèges a généré une perte financière pour de nombreuses communes avec un tarif horaire de compensation qui est passé de 14 € à 7 € par heure d'occupation.

Le transfert du transport des collégiens en zone urbaine aux Autorités Organisatrices du Transport Urbain a permis au Département de se défaire et de supprimer la gratuité.

*La gestion du Département n'a jamais été dans le rouge :*

- une dette saine
- un taux d'intérêt faible des emprunts à 1,7 % en moyenne
- un encours de dette par habitant dans la moyenne nationale
- pas d'augmentation de la fiscalité départementale entre 2011 et 2015

*Les désengagements imposés par la majorité départementale ont des impacts directs sur nos territoires, dans nos communes, pour les partenaires associatifs.*

- **Désengagement du Département du Nord à l'égard des partenaires associatifs.**

Les budgets des politiques volontaristes consacrés au sport ou à la culture ont été rognés pour des économies, parfois, symboliques. Certains dispositifs tels que le Pass'Sport et le Chéquier Jeune ont disparu. Les structures culturelles, par exemple, ont subi en début de mandat une baisse de financement de moins 10 % pour les structures locales et de moins 10 à moins 40 % pour les scènes nationales, associations labellisées et festivals nordistes.

Partenaires historiques de la politique jeunesse du Département, les Centres Sociaux et les Clubs de Prévention qui mènent un travail de proximité avec des actions éducatives auprès des jeunes ont dû, eux-aussi, faire face à la baisse de leurs financements départementaux et se tourner vers les communes.

- **Baisse des budgets consacrés aux établissements sociaux et médico-sociaux**

Les dotations versées aux Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont subi une baisse de 3 % au titre de l'hébergement ce qui a contribué à la fragilisation des structures tandis que le nombre de Centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC) est passé de 30 à 16 avec, pour conséquence, l'abandon de la proximité et moins de relais sur les territoires.

*La gestion doit être au service d'un projet politique : quel est le vrai bilan de mi-mandat de la majorité départementale ?*

- **Quels résultats sur l'insertion ?**

La majorité départementale n'a pas innové. Le Département menait déjà avant 2015 une politique dynamique pour le retour à l'emploi des allocataires du RSA – sans stigmatiser – avec le Plan « Objectif Emploi » qui prévoyait la généralisation des clauses d'insertion ou la mise en place des plateformes territoriales de l'emploi. Quels sont les résultats de la majorité départementale actuelle ? La baisse du nombre d'allocataires dans le Nord reste inférieure à la diminution constatée au niveau national.

- **Abandon d'une politique ambitieuse pour les collèges**

La dotation de fonctionnement attribuée aux collèges publics a diminué de 2,5 millions d'euros en 2016, avec une baisse de moitié des crédits consacrés aux activités pédagogiques. Les bourses départementales destinées aux collégiens des familles les plus modestes ont été supprimées. En termes d'investissements, la majorité départementale a mis un coup de frein aux travaux de réhabilitation et de reconstruction des collèges sur le mandat.

- **Absence de nouveaux projets structurants**

Les projets qui se concrétisent durant ce mandat sont les projets lancés par la précédente majorité départementale à l'image des contournements routiers du Cateau-Cambrésis et de Valenciennes ou des équipements culturels comme le MusVerre.

- **Disparition d'une politique ambitieuse d'aménagement du territoire**  
Avant 2015, la politique des contrats de territoire permettait d'instaurer une concertation transparente avec les Maires sur leurs projets. Le FDAN et le FDST garantissaient aux communes, notamment rurales, une planification du financement de leurs projets. Les engagements financiers du Département étaient respectés avec, par exemple, le vote d'aides aux communes à hauteur de 38 millions d'euros en février 2015. Depuis, les subventions sont attribuées dans le flou, d'année en année, au compte-goutte et sans vision pluriannuelle ce qui ne s'apparente pas ni à une bonne gestion, ni à un soutien efficace aux communes.
- **Abandon de la prise de compétence de l'aide à la pierre**  
Envisagée pour l'année 2015, elle devait permettre d'aider davantage les communes rurales dans leurs projets de construction de logements.

**Nous considérons que cette politique mène à l'affaiblissement de la collectivité départementale.** Si le Département se prive de toute véritable capacité d'action et d'initiative pour les territoires et démissionne de ses missions en faveur des solidarités, certains diront alors que le Département peut disparaître.

**Or, si le Département est supprimé, qui agira pour défendre l'égalité territoriale, l'accès aux services publics, l'accompagnement des communes, la ruralité ou le désenclavement des territoires ?**

**De notre côté, nous sommes fermement opposés aux évolutions qui mettent en péril la décentralisation et le pouvoir d'agir des élus locaux.** Nous n'accepterons pas les projets de régression territoriale.

Disponibles et à votre écoute pour échanger sur votre commune et l'ensemble des sujets départementaux, nous vous prions de croire, «CIVILITE» le Maire, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

*La politique de la majorité départementale conduit à l'affaiblissement de notre collectivité : sans le Département qui assumera la mission de lutte contre les inégalités territoriales encore bien trop présentes ?*



Charles BEAUCHAMP



Didier MANIER